

L'entrepreneur(s) au **xxi^e** siècle

La France connaît un renouveau entrepreneurial porté notamment par la réhabilitation de l'entrepreneur et la création de formations dédiées à l'entrepreneuriat. Toutefois, la figure de l'entrepreneur est devenue multiple. Le comprendre est important pour adapter les bonnes politiques.

Auteur

Catherine Léger-Jarniou

Professeur émérite, université Paris-Dauphine PSL Research,
présidente de l'Académie de l'entrepreneuriat et de l'innovation (AEI)

La France connaît un taux de création d'entreprise très important, qui la classe parmi les meilleurs élèves européens, et ce, depuis plusieurs années. À leur création, les entreprises sont toujours de petite taille et leur croissance est plus limitée que dans d'autres pays comme les États-Unis ou l'Allemagne, si bien que la France manque sérieusement d'entreprises de taille intermédiaire (ETI).

Ces dernières années ont été marquées par des transformations technologiques mais aussi sociétales, les individus ont des aspirations nouvelles, variées et parfois contradictoires que l'on retrouve lorsqu'ils deviennent entrepreneurs.

Aussi, après la figure héroïque de l'entrepreneur des Trente Glorieuses, puis sa disgrâce empreinte de critiques, on assiste à un retour en force de cette figure depuis les années 1980, avec une intensification depuis les années 2000. Face à ce phénomène, une question est légitime : parle-t-on du même entrepreneur ? ou plus simplement, quelle est la figure de l'entrepreneur du **xxi^e** siècle ?

À cette question, on répondra qu'il est désormais impossible de parler « d'entrepreneur » au singulier, mais qu'il est indispensable d'envisager différentes postures d'entrepreneurs, qui font éclater les repères habituels et se réinventent sans cesse.

La France, un pays d'entrepreneurs

La France est le champion occidental de la création d'entreprise. Entre 2007 et 2012, le nombre de créations a progressé quatre fois plus vite que dans l'ensemble des pays du G7¹.

1 > « (R)évolution, 25 ans de transformation de l'écosystème entrepreneurial français », ESCP Europe & E&Y, 2017.

La France a enregistré 591 000 créations d'entreprise en 2017, en augmentation de 7 % en un an et n'a rien à envier aux nations « considérées comme entrepreneuriales ». Le premier semestre 2018 confirme cette évolution avec une augmentation de 30 % par rapport au premier semestre 2017. Et, élément encourageant, les nouvelles entreprises sont plus pérennes que celles créées quelques années auparavant².

Curieusement, cette situation est en contradiction avec les résultats du Global Entrepreneurship Monitor (GEM) qui, dans son rapport 2017-2018, classe la France dans les économies portées par l'innovation mais dont le taux d'activité entrepreneuriale (TEA) est classé 53^e sur 54 pays étudiés. Il faut reconnaître que le TEA prend en compte de nombreux critères et pas seulement le nombre de créations d'entreprise.

Cependant, malgré les chiffres records de création, la France connaît toujours le même problème de manque de croissance des entreprises : en effet, elle a beaucoup de « souris » (TPE) – leur nombre a doublé entre 2007 et 2016 –, de moins en moins d'« éléphants » (grandes entreprises) et très peu de « gazelles » ou « ETI » (entreprises de taille intermédiaire). Et ce phénomène s'est accentué depuis les années 1980-1990. Selon l'Insee, seulement 7 % des entreprises créées en 2016 employaient des salariés lors de leur création, la moyenne étant de 2,6 salariés, sachant que l'emploi dès la création entraîne croissance et pérennité. Les start-up à potentiel sont aussi confrontées à ce problème de croissance et atteignent rarement la taille critique par manque de financement. De ce fait, elles disparaissent dans la « vallée de la mort » ou sont des proies faciles pour des groupes étrangers (Business Objects racheté

2 > Jocelyn Béziau, « Les entreprises créées en 2010 : plus pérennes que celles créées en 2006, touchées par la crise », *Insee Première*, n° 1639, mars 2017.

par SAP, Price Minister par Rakuten ou Allo Resto par Just Eat, par exemple).

De nombreuses évolutions environnementales

Tous les pays à travers le monde ont mis en place des dispositifs en faveur de l'entrepreneuriat et/ou de la création d'entreprise³.

L'Europe n'est pas en reste : la charte de Bologne (2000) reconnaît l'importance grandissante des PME pour la croissance des économies, le traité de Lisbonne (2002) prône la mise en place d'un cadre de développement afin que l'Europe devienne une économie de la connaissance compétitive et dynamique, The Oslo Agenda for Entrepreneurship Education (2003) détaille des mesures en faveur de l'éducation entrepreneuriale, le Small Business Act de 2008 et le plan Entrepreneurship 2020 complètent le tout.

En France, l'engagement de l'État en faveur de la création d'entreprise a été très positif⁴. Deux mesures phares ont particulièrement changé la donne ces dix dernières années : la création du régime auto-entrepreneur en 2009 (devenu micro-entrepreneur en 2014) et la création des Pépites⁵ en direction des jeunes ; sans oublier les nombreuses aides aux entreprises (1 654 dispositifs recensés), l'augmentation du nombre de *business angels* (4 500 aujourd'hui qui ont investi 43 Md€ en 2016) et le développement du *crowdfunding* qui permettent de financer l'amorçage des jeunes

3 > L'entrepreneuriat englobe la création d'entreprise mais aussi l'intrapreneuriat et le développement de l'esprit entrepreneurial.

4 > Cet engagement a entraîné une forte augmentation des créations d'entreprise au détriment de la survie et du développement des entreprises une fois créées ; ce que la loi Pacte est censée rééquilibrer.

5 > Pépite : Pôles étudiants pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat. www.pepite-france.fr.

entreprises. Conséquence : l'émergence d'un nouvel engouement pour la création d'entreprise qui se traduit par une vision globale positive des Français à l'égard des entrepreneurs, même si leur image demeure plus ambivalente qu'elle ne l'est à l'étranger. Les Français survalorisent en effet la liberté et l'autonomie de l'entrepreneur, tout en ayant peur de l'échec⁶. L'image de la start-up fait rêver, même si leur nombre reste marginal (entre 10 000 et 30 000 selon les sources). D'ailleurs, 36 % des Français ont envie d'entreprendre dont 12 % qui ont un projet concret⁷. La future loi Pacte (Plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises) devrait renforcer cette évolution.

36 % des Français ont envie d'entreprendre

Mais aussi des évolutions sociétales

À côté de ces transformations de l'environnement, on assiste à de nombreuses évolutions sociétales qui touchent les personnes et donc les entrepreneurs.

L'autonomisation de l'individu, portée par l'évolution technologique, constitue une tendance lourde de l'évolution des modes de vie et transforme l'ensemble des modèles sociaux⁸.

L'enseignement de l'entrepreneuriat s'est fortement développé depuis, ce qui donne l'envie aux plus jeunes. Les statistiques montrent qu'un étudiant ayant suivi une formation à l'entrepreneuriat a quatre fois plus

6 > Chloé Rébillard, « Les entrepreneurs français, entre Uber et grands patrons », *Cahiers français*, mars-avril 2018.

7 > « Baromètre envie d'entreprendre », Invest Partners, novembre 2017.

8 > Commissariat général au développement durable, « Penser autrement les modes de vie en 2030 », décembre 2015.



© Yoann Constantin

de chance de créer une entreprise qu'un individu n'en ayant pas suivi. 34 % des étudiants voulaient devenir entrepreneurs en 2016, contre 15 % il y a 25 ans.

Les médias font plus état, et de manière positive, de belles réussites entrepreneuriales sans oublier les reportages sur le mode de fonctionnement des start-up et des nouveaux espaces de travail (*coworking, fab lab* et autres).

Toutes ces évolutions ont rendu positive l'action de devenir entrepreneur. De plus, les entrepreneurs de TPE se disent en bonne santé physique et morale et satisfaits de leur choix de vie⁹. Ils sont en meilleure santé que les salariés, même s'ils travaillent plus ; le fait de devenir entrepreneur résultant d'un choix de vie ou d'une vocation¹⁰.

9 > « Entreprendre est-il bon pour la santé ? », FCGA et Amarok, décembre 2017.

10 > « Baromètre de santé des dirigeants », 2^e édition, Le Comptoir Malakoff Médéric, décembre 2017.

De l'entrepreneur aux entrepreneurs

On assiste depuis quelques années à la disparition de la figure de l'entrepreneur au singulier au profit d'une multitude d'entrepreneurs plus divers, innovants et qui opèrent souvent sur des niches de marché (mondiales ou locales) avec des motivations très différentes ; même si certaines tendances demeurent.

Des tendances lourdes persistent

Un entrepreneur sera toujours capable de découvrir et d'exploiter des opportunités que d'autres individus n'ont pas trouvées. Il prendra toujours des risques et innovera au sens de Schumpeter, quitte à détruire l'existant par ses innovations (« la création destructrice »). On pense à l'ubérisation de nouvelles activités. Il aura

certainement toujours un *locus of control* élevé, en ce sens qu'il attribue à ses décisions et actions (plutôt qu'à d'autres causes) les résultats obtenus.

Toutes les études montrent toujours des motivations de liberté, d'autonomie dans le travail mais aussi de collaboration, d'équilibre entre la vie personnelle et la vie professionnelle, de rémunération et une certaine envie de changer le monde.

Par ailleurs, les entrepreneurs sont de plus en plus diplômés (25 % de diplômés contre 13 % dans les années 1990) et notamment formés à l'entrepreneuriat (100 % des élèves des dix meilleures grandes écoles de commerce et d'ingénieurs suivent un cours en entrepreneuriat et 65 % dans les universités). 30 % des jeunes préparent concrètement un projet de création, et même un jeune de moins de 35 ans sur deux rêve de le faire¹¹

11 > Sondage Opinion Way, janvier 2018.

pour être autonome, plus épanoui, avoir de la flexibilité, mais aussi gagner de l'argent et relever un défi.

La tendance est également nette chez les jeunes encore en étude¹² : 20 % disent avoir l'intention de créer leur entreprise à la sortie de leurs études. L'intensification de l'enseignement de l'entrepreneuriat porte ses fruits et ces jeunes ont une image positive de l'entrepreneur (responsable, autonome, travailleur), c'est pourquoi ils souhaitent entreprendre pour travailler différemment, se réaliser et gagner de l'argent. Ils sont flexibles et mobiles, habitués à la concurrence et souhaitent travailler sur des projets qui correspondent à leurs propres valeurs.

De plus, la féminisation de la création augmente toujours, mais lentement (40 % des créateurs).

Enfin, la porosité entre le salariat et la création d'entreprise augmente (Enquête Sine, 2014), ce qui se traduit par des « entrepreneurs *lifestyles* », terme mis en avant par Johannisson (2004) reprenant les travaux de Henricks. Pour ces personnes, la dynamique entrepreneuriale renvoie à l'envie d'entreprendre sa vie, bien au-delà du statut d'entrepreneur. Ils sont plus motivés par l'acquisition de gains « existentiels » pour améliorer leur mode de vie plutôt que leur niveau de vie. Gomez-Breyse parle d'entrepreneur « hypermoderne » (2012) qui « met en œuvre un projet dont l'objectif principal est le gain existentiel qu'il en retourne via une gestion du temps, une indépendance dans les décisions ».

Mais le métier d'entrepreneur évolue

La concurrence mondiale et la rapidité des affaires grâce au web obligent les entrepreneurs à tenter,

¹² > « Étudiants et lycéens : plus d'un sur trois envisage de créer son entreprise », Moo-ve-CIC-AFE-Opinion Way, novembre 2017.

tester, évaluer, améliorer et proposer une nouvelle version à leurs clients ; de mettre en action les principes de l'effectuation (Sarasvathy, 2001) ou du *lean startup* (Ries, 2011). Cette manière de faire, issue de l'informatique, se répand dans tous les secteurs. Les entreprises seront agiles et décentralisées, favoriseront les petites séries, la personnalisation et la proximité entre la production et les clients ou disparaîtront.

Par ailleurs, les différentes crises économiques et la prise de conscience que les ressources ne sont pas inépuisables ont remis en avant le principe du « bricolage entrepreneurial » qui consiste à faire avec les moyens du bord pour créer de la valeur (Baker et Nelson, 2006). Le développement des *fab lab* et du phénomène des *makers* qui se rassemblent pour faire de leurs mains et détourner des objets pour en recréer d'autres s'inscrit bien dans cette lignée ; tout comme « l'innovation frugale » (*L'Innovation Jugaad*, Radjou, 2013).

Cette tendance est à rapprocher de celle du partage et de la consommation collaborative où l'important n'est plus de posséder (une voiture), mais l'usage et l'appartenance à un réseau (déplacement en covoiturage).

On note également une tendance à la collaboration entre entrepreneurs de secteurs très différents, via des réseaux tout d'abord, mais également du fait de la pratique nouvelle qui consiste à s'installer les premiers temps dans des « tiers lieux » ; ces nouveaux espaces (incubateurs, espaces de *coworking*, bureaux partagés, lieux éphémères, etc.) où le travail se réinvente, et de manière collective. D'autant que ces nouveaux entrepreneurs ont pour la plupart participé à des séances d'innovation collective en temps limité comme les *hackathons*, *start-up week-ends*, défis, *bootcamps* et autres.

Les nouvelles figures des entrepreneurs du XXI^e siècle

Il était habituel de classer les entrepreneurs selon deux motivations : « entrepreneur par vocation » (en relation avec des motivations positives de type *pull*) et « entrepreneur par nécessité » (en relation avec des motivations négatives de type *push*) mais aussi par leur statut – jeunes, diplômés, femmes, chômeurs, seniors, immigrés, ruraux, etc. (voir encadré).

À l'avenir, ces repères perdront un peu de leur sens, pour deux raisons. Tout d'abord, les motivations des individus évoluent tout au long de leur vie. Elles se combinent pour aboutir à des types d'entrepreneurs très différents socialement ou par leur âge, mais qui recherchent la même chose et sortent de la dichotomie classique vocation/nécessité. Ensuite, ce n'est plus leur statut de jeune, de femme, etc. qui sera mis en avant mais la façon d'être un entrepreneur (*slasher*, engagé, mondial, etc.).

Les nouvelles figures des entrepreneurs sont diverses, certaines déjà connues alors que d'autres émergent ou sont encore à découvrir.

Les indépendants

Les indépendants, quel que soit leur statut (auto-entrepreneurs, micro-entrepreneurs ou autre), cherchent avant tout la liberté de travailler selon leurs propres conditions. Ils ne visent ni la croissance, ni l'embauche, mais la création de leur propre emploi.

Déjà en 2014, 54 % des auto-entrepreneurs exerçaient leur activité principale de cette manière (Sine,

Ce n'est plus leur statut de jeune, de femme, etc. qui sera mis en avant, mais la façon d'être un entrepreneur

Sept profils types de créateurs répartis en quatre catégories

Les créateurs de 2014 sont classés en sept catégories autour de quatre motivations.

Débuter sur le marché du travail

> Les jeunes diplômés (8 % des créateurs) : auto-entrepreneurs dans les secteurs scientifiques et les TIC

Trouver une activité de complément

- > Les salariés (19 %)
- > Les retraités (4 %)
- > Les créatrices de l'enseignement et de la santé (8 %)

Assurer son propre emploi

- > Les chômeurs (27 %)
- > Les créateurs éloignés de l'emploi (13 %)

Créer une entreprise « classique »

- > Les créateurs expérimentés (21 %)

Source : d'après « Les créateurs d'entreprises : la frontière entre salariat et entrepreneuriat s'atténue », *Insee Première*, n° 1701, juin 2018.

2017). Au premier semestre 2018, les micro-entrepreneurs ont augmenté de 43 % par rapport au premier semestre 2017.

Les entrepreneurs familiaux

Les entrepreneurs « familiaux », dont la famille détient une part significative du capital et est impliquée dans la gestion de l'entreprise, ont toujours une volonté de transmission à la génération suivante. De ce fait, ils visent la pérennité de l'entreprise familiale, avec un sens des responsabilités empreint de responsabilité sociale des entreprises (RSE) ; ce qui leur permet en général d'obtenir de bons résultats économiques sur la durée¹³.

Les innovateurs

Les innovateurs, au sens schumpétérien, sont les entrepreneurs pour qui l'innovation est la clé du succès. 3 600 entreprises ont bénéficié du statut « Jeune entreprise innovante » en 2016 dont 700 sont entrées dans le dispositif cette même année.

13 > « Baromètre européen des entreprises familiales », KPMG et EFB, 5^e édition, 2016 ; « Ouvrir son capital pour durer », BPI France Le Lab, juin 2016.

Elles emploient 30 000 salariés et sont présentes dans les secteurs de l'information et de la communication (44 %) et les activités spécialisées, scientifiques et techniques (41 %). Ce sont des entreprises à potentiel qui peuvent également cumuler d'autres aides (crédits d'impôt recherche) et faire partie de réseaux comme la French Tech. Ces innovateurs déposent des brevets qui sont leur source de compétitivité, sont souvent diplômés de laboratoires performants et exportent (38 %). Ils pourraient devenir des ETI.

Les entrepreneurs en hypercroissance

Les motivations de croissance et la volonté de structuration et d'organisation de leur entreprise servent leur stratégie de croissance¹⁴. La culture d'entreprise est essentielle et ces entrepreneurs en hypercroissance consacrent beaucoup d'énergie dans la fonction ressources humaines pour gérer les talents et les carrières (73 %), le bien-être au travail (36 %) et les initiatives intra et entrepreneu-

14 > « Entreprises en hypercroissance : le défi de l'écosystème entrepreneurial français », KPMG, avril 2018.

riales (29 %), même si la principale difficulté provient du recrutement pour la moitié d'entre eux. On trouve parmi eux les « serial entrepreneurs » et les « entrepreneurs mondiaux » qui, avec internet et les réseaux sociaux, se créent, se font connaître et vendent nécessairement dans le monde entier très simplement et en temps réel.

Les entrepreneurs digitaux

Les « entrepreneurs digitaux » regroupent les entrepreneurs de la génération Y (« les Millennials »), mais aussi tous les entrepreneurs au mode de vie connecté. Ces entrepreneurs aspirent à plus de sens, de valeurs et d'éthique dans leurs activités et rejettent les modes d'organisation hiérarchisés et les relations figées classiques. Ils sont adeptes des nouvelles technologies et des réseaux sociaux, ce qui renforce un certain communautarisme compatible avec un certain individualisme. Ils sont inventifs, impatientes et vivent dans l'instantanéité. Cette catégorie « furtive et festive » se regroupe en tribus et réseaux, mélange les mondes réel et virtuel et cherche des émotions¹⁵. La création d'entreprise en fait partie, à condition d'inventer de nouvelles façons de se déplacer, se rencontrer, se nourrir, consommer et même étudier. Contrairement aux générations précédentes, l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle est une préoccupation majeure de ces entrepreneurs. Ils accordent beaucoup de valeur à la flexibilité et veulent pouvoir décider quand, où, comment et avec qui ils travaillent¹⁶. Le jeu et l'aspect « fun » de la création sont également très présents.

Ces nouvelles activités semblent plus faciles à copier, ce qui fait le

15 > « Baromètre envie d'entreprendre », Invest Partners, novembre 2017.

16 > « Être entrepreneur aujourd'hui : étude sur la nouvelle génération d'entrepreneurs », Sage, septembre 2016.

bonheur des « entrepreneurs imitateurs » (location entre particuliers, plateformes, etc.).

Les lifestyles

Les *lifestyles* recherchent une manière de vivre, bien au-delà de la simple création d'entreprise¹⁷. On parle également de « *individual empowerment* » dans le rapport « The Global Trends 2012 » établi sous l'égide de la CIA, où la tendance de fond est celle d'un individu affranchi des modes d'organisation tutélaire hérités du passé et revendiquant le pouvoir d'agir directement. Dans cette catégorie, on retrouve :

> les « néo-artisans » porteurs d'un projet de vie. Ces urbains (souvent cadres) choisissent de s'installer (ou retourner) en zone rurale et créent dans des domaines connectés ou traditionnels en les revisitant : agriculture bio, tourisme, artisanat (Saleilles, 2010). Ils choisissent leur lieu de vie et de travail, sont créatifs, intuitifs, travaillent en réseau et privilégient les produits ou services de qualité à forte marge ;

> les « entrepreneurs issus des quartiers » font également partie de cette catégorie, dans la mesure où leur première motivation est l'indépendance¹⁸. « L'entrepreneuriat est ressenti comme une démarche libératrice qui redonne confiance en soi et un motif de fierté. » Ils travaillent, pour la plupart, dans leur quartier qu'ils aiment et ont envie de transmettre l'envie d'entreprendre à leur entourage ;

> certains « entrepreneurs », après une première carrière traditionnelle en entreprise, recherchent également cette liberté en devenant entrepreneurs dans des secteurs d'activités liés à leurs compétences ou à leurs passions ;

> les « mampreneurs » sont dans cette lignée, étant donné qu'elles recherchent une nouvelle façon de vivre, plus libre et épanouie, tout en ayant de jeunes enfants.

Les entrepreneurs engagés

Les entrepreneurs engagés veulent changer le monde et/ou le protéger, et se sentir utiles. Les plus avancés sont engagés dans un mouvement global dit « *innovation for a better life* » qui vise au recentrage de l'innovation vers le développement humain et le développement durable¹⁹.

L'École de Paris qualifie cette nouvelle famille d'acteurs, « d'entrepreneurs », « qui inventent des solutions à des problèmes jugés insolubles, créent des activités inattendues, porteuses de sens et de convivialités nouvelles, sans s'embarrasser des cadres préétablis²⁰ ». Certains sont dans le champ de l'entrepreneuriat, d'autres hors du champ de l'entreprise, mais tous ont une « vision sociale ou sociétale de leur rôle, se saisissent des opportunités créées par les mutations actuelles pour réinventer le monde ».

Ce sont le plus souvent des entrepreneurs de l'économie sociale et solidaire qui prônent un mode de vie particulier, pour lequel la création d'entreprise est un moyen de parvenir à leurs fins (sauvegarde de la planète, meilleure alimentation, « réusage » des produits [« *second hand* »], économie circulaire [CtoC] et même entraide et don, etc.).

> Les « entrepreneurs coopératifs » se développent à nouveau grâce, sans doute, à ce statut qui privilégie la dynamique d'implication des salariés. Déjà, on note une augmentation du nombre de sociétés coopératives participatives – Scop – issues

de transformations d'associations (+ 34 %) et de sociétés coopératives d'intérêt collectif – Scic (+ 53 %), avec un taux de pérennité à 5 ans (88 %) supérieur aux entreprises « classiques » (60 %)²¹.

> Les « créateurs collectifs » privilégient les coopératives d'activités et d'emplois (CAE) qui permettent à une ou plusieurs personnes de créer leur propre activité dans une structure collective, sur la base des mêmes valeurs. > Les « entrepreneurs verts », qui exercent dans les secteurs de l'eau, l'énergie, le bâtiment, les transports, la logistique, l'industrie, l'agriculture, les achats, le tourisme et l'animation, font également partie de ces « entrepreneurs engagés ». Ce secteur emploie près de 145 000 personnes, soit 0,5 % de l'emploi total²².

Les lifestyles recherchent une manière de vivre, bien au-delà de la simple création d'entreprise

Les slashers

Les *slashers* conjuguent salariat et entrepreneuriat (*One person/multiple careers*, Alboher, 2007). Il s'agit d'un état d'esprit où deux postures se croisent, à la recherche d'un certain bien-être et de gain financier. Ils sont, de ce fait, fervents du régime d'auto-entrepreneur, mais aussi du portage salarial²³ (apparu en France en 1985).

On en recenserait 4,5 millions en France dont 22 % ont moins de 30 ans. 80 % cumulent plusieurs emplois salariés ; 20 % cumulent emploi salarié et travail indépendant. Phénomène intéressant, leurs différents emplois sont très différents : emploi salarié

17 > Pour plus d'informations, Marie Gomez-Breyse et Annabelle Jaouen (dir.), *L'Entrepreneur au 21^e siècle*, Paris, Dunod, 2012, chapitre 2.

18 > « Entrepreneurs des quartiers : les résultats de la première étude de l'Adie », octobre 2017.

19 > « Les nouvelles stratégies d'innovation 2018-2020 ; vision prospective 2030 », Club de Paris des directeurs de l'innovation, mai 2018.

20 > « Le Manifeste des entrepreneurs », École de Paris, 2018. www.lejardindesentrepreneurs.org

21 > « Une nouvelle étude sur les Sociétés coopératives issues de transformations d'associations », Les Scop, 16 février 2018.

22 > « Les professionnels de l'économie verte », *Dares Résultats*, n°007, janvier 2017.

23 > Cadre juridique qui permet d'exercer une activité de manière indépendante sous un statut de salarié de l'entreprise de portage.

« alimentaire » et travail indépendant lié à une passion (la photo, le travail du bois, etc.). Les trois quarts disent avoir choisi ce mode d'activité²⁴.

Les intrapreneurs

La notion d'« intrapreneurs », née dans les années 1970, se développe dans les grandes entreprises qui y trouvent de réels avantages compétitifs pour rester innovantes et se réinventer sans cesse, afin de satisfaire leurs clients et se distinguer de la concurrence. Une façon habile est de simplifier les structures pour favoriser la culture start-up au sein de petites cellules artificiellement dessinées au sein de la grande entreprise, tout en favorisant l'innovation participative et collaborative. Dans ces conditions, tout salarié a vocation à devenir « entrepreneur de son job au sein de son entreprise » donc intrapreneur²⁵ et de ce fait entrepreneur ; même si la posture d'intrapreneur revêt parfois

24 > Enquête SME 2017. La Dares en comptait près de 12 millions en 2014 (*Dares Analyses*, n° 060, octobre 2016).

25 > Olivier Basso *et al.*, « Les intrapreneurs, rebelles improbable », *Entreprendre & Innover*, vol. 28, n° 1, 2016, p. 28-37.

des airs d'équilibriste face aux modalités organisationnelles classiques.

Ce passage de l'entrepreneur aux entrepreneurs vient perturber les repères habituels et entraîne des mutations nécessaires de l'écosystème mais également dans l'enseignement et dans les modes d'accompagnement de ces jeunes entreprises afin qu'elles soient pérennes. La France connaît

un nombre record de créations d'entreprise, résultat de la politique des pouvoirs publics sur plusieurs décennies. Reste à inventer tout un arsenal économique (textes et aides), éducatif, fiscal, médiatique et d'accompagnement qui permette à tous ces entrepreneurs si divers de s'accomplir personnellement, mais également de se développer dans la durée. ●

> bibliographie/sitographie

BPIFRANCE, OBSERVATOIRE DES PME, « PME 2017, rapport annuel sur l'évolution des PME », mars 2018.

GLOBAL ENTREPRENEURSHIP MONITOR, *Global report 2017-2018*, 2018.

GOMEZ-BREYSSE M. et JAOUEN A. (dir.), *L'Entrepreneur au 21^e siècle : reflet des évolutions sociétales*, Paris, Dunod, 2012.

« L'entrepreneur du XXI^e siècle », dossier, *Problèmes économiques*, n° 3026, septembre 2011, p. 1-35.

LÉGER-JARNIOU C. (dir.), *Le Grand Livre de l'entrepreneuriat*, Paris, Dunod, 2013.

« Les créateurs d'entreprise : la frontière entre salariat et entrepreneuriat s'atténue », *Insee Première*, n° 1701, juin 2018 (étude SINE 2014).

« Les figures de l'entrepreneur », dossier, *Économie et Management*, n° 152, juin 2014.

OCDE, « Synthèse sur l'entrepreneuriat des jeunes », 2012.

RÉBILLARD C., « Les entrepreneurs français, entre Uber et grands patrons », *Cahiers français*, mars-avril 2018, p. 16-22.

Blog d'André Letowski : <http://analysestep.letowski.fr>